

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 128 (2002)
Heft: 19: Travail + technique = (santé)

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment professionnel ainsi que toutes les stratégies opératoires développées pour faire face à certaines exigences liées à la tâche. Au terme de cette analyse, il est alors possible d'échafauder un programme de prévention globale visant à modifier les pratiques professionnelles: adaptation ergonomique des machines ou du matériel, nouvelle conception des locaux et des procédés, réorganisation du travail en diminuant le niveau de sollicitation de l'appareil locomoteur (réduction des efforts, diversification des tâches), formation et information des salariés et de l'encadrement.

Conclusions: comprendre pour agir

Pathologies éminemment complexes et multifactorielles, les TMS deviennent depuis plusieurs années une source réelle de préoccupation en termes de santé; chaque année, ce sont plusieurs millions de travailleurs européens qui sont affectés par des TMS d'origine professionnelle. Selon les estimations, les coûts globaux engendrés par ce type d'affections représenteraient près de la moitié du coût économique des problèmes de santé d'origine professionnelle, soit près de 2% du PNB de ces pays. Outre des douleurs et des répercussions dans la vie courante, les TMS peuvent entraîner des gênes fonctionnelles persistantes plus ou moins invalidantes et, dans certains cas, nécessiter un changement de profession.

De nombreux cas pourraient être prévenus par une démarche pluridisciplinaire impliquant des spécialistes en santé au travail (médecins du travail, ergonomes, etc.), des ingénieurs des méthodes, les salariés et la direction des entreprises, selon une approche destinée à modifier tant l'organisation du travail que l'aménagement des postes de travail en fonction de l'évaluation des facteurs de risque.

Dr Catherine Blanchet, chef de clinique adjointe,
Prof. Marcel-André Boillat, chef secteur médecine du travail
IST - Institut universitaire romand de Santé au Travail
Rue du Bugnon 19, CH - 1005 Lausanne

Bibliographie

- «Les troubles musculosquelettiques du membre supérieur», Guide pour les préventeurs, INRS, ED 797, pp.1-64
A. BERGOGNE: «Les nouveaux risques professionnels», *Le Concours Médical*, 04.11.2000; n°2502-3, pp. 122-35
E. CONNE-PERRÉARD, M.-J. GLARDON, J. PARRAT, M. USEL: «Effets des conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques», Conférence romande et tessinoise des Offices cantonaux de protection des travailleurs, décembre 2001
D. MERLLIÉ, P. PAOLI: «3^e enquête européenne sur les conditions de travail 2000», Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Dublin, pp. 1-72
L. WASEM, F. VERDON, J. HOLTZ, H. DECHEY, M.-A. BOILLAT: «Anamnèse professionnelle en médecine de premier recours: présentation d'un questionnaire de dépistage des problèmes de santé liés au travail», *Revue médicale de la suisse romande*, n°121, 2001; pp. 845-849

POURQUOI LA SANTÉ AU TRAVAIL N'EST-ELLE PAS À L'AGENDA POLITIQUE EN SUISSE?

Le point de vue des représentants du monde politique suisse

Bien que tout le monde s'inquiète de l'augmentation des coûts de la santé, personne, apparemment, ne semble s'intéresser à la part importante de ces coûts engendrée par des conditions de travail inadaptées. N'y a-t-il pas là une sorte d'incohérence?

Le débat qui s'impose pour tenter de comprendre pourquoi la santé au travail n'occupe pas la place qu'elle mérite en Suisse et pour susciter un débat plus large sur le plan national est proposé par Michel Guillemin, directeur de l'IST, à tout public intéressé.

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2002, DE 10H00 À 12H00

● CHUV - Lausanne - Auditoire César Roux

Centré sur la perception par le monde politique suisse de la problématique de la «Santé au Travail», le débat animé par Eric Burnand fera intervenir MM. Félix Gutzwiller, Jean-Claude Rennwald, Charles Kleiber et Michel Barde.

État de la question: malgré un faisceau d'évidences statistiques et économiques, la prise de conscience politique se fait attendre.

- **Formation**
Tant sur le plan de la sensibilisation à la santé au travail dans l'ensemble des cursus professionnels que sur le plan de la formation des experts dans les disciplines y relatives (médecine du travail, ergonomie, hygiène du travail, psychologie du travail, sécurité du travail, etc.) les carences sont énormes.
- **Recherche**
Dans le domaine de la prévention, il n'y a pas d'adéquation entre les besoins (mal identifiés faute d'indicateurs adéquats) et l'attribution des subsides. La Suisse reste l'un des rares pays européens qui n'a pas d'institut national de recherche en santé au travail. Les compétences dans ce domaine restent limitées faute de soutien et de ressources.
- **Transfert des connaissances**
Les mécanismes conduisant à mettre en pratique et à utiliser les nouvelles connaissances acquises par la recherche restent à développer, malgré l'explosion des nouvelles techniques de communication et d'information.
- **Défis et perspectives**
L'avenir de la santé au travail dépendra de la capacité des professionnels à intégrer la transdisciplinarité dans leur démarche par un réel partage des connaissances et des compétences. L'enjeu socioculturel consiste à passer d'une politique jusqu'ici presque totalement *réactive* à une vraie politique *proactive*.

● Organisation, informations

IST - Institut universitaire romand de Santé au Travail
Michel Guillemin - Rue du Bugnon 19 - 1005 Lausanne
tél. 021 314 74 60 - fax 021 314 74 20 - www.iurst.ch

- **Manifestation gratuite, inscription jusqu'au 31 octobre 2002**
Katia Freda - coordinatrice de projet
katiafreda@bluewin.ch - fax 021 693 20 84